

Liste des diplômes, titres et certificats enregistrés au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) reconnus comme conférant la capacité professionnelle agricole lorsqu'ils sont complétés par le plan de professionnalisation personnalisée pour les candidats à l'installation, pour l'application du 4° de l'article D. 343-4 du code rural et de la pêche maritime

Diplômes

Baccalauréat professionnel spécialité conduite et gestion de l'exploitation agricole.
Baccalauréat professionnel spécialité conduite et gestion de l'entreprise hippique.
Baccalauréat professionnel gestion et conduite d'un élevage canin et félin.
Baccalauréat professionnel conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin.
Baccalauréat professionnel spécialité travaux paysagers.
Baccalauréat professionnel aménagements paysagers.
Baccalauréat professionnel gestion et conduite des chantiers forestiers.
Baccalauréat professionnel forêt.
Baccalauréat professionnel productions aquacoles.
Baccalauréat professionnel productions horticoles.
Baccalauréat professionnel spécialité agroéquipement.
Baccalauréat technologique, série sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement.
Baccalauréat technologique, série sciences et technologies de l'agronomie et du vivant.
Baccalauréat série D' sciences et techniques agronomiques.
Brevet de technicien agricole.
Brevet professionnel, option responsable d'exploitation agricole.
Brevet professionnel option responsable d'entreprise hippique.
Brevet professionnel option productions horticoles.
Brevet professionnel option responsable d'atelier de productions horticoles.
Brevet professionnel option aménagements paysagers
Brevet professionnel option travaux paysagers.
Brevet professionnel option travaux forestiers.
Brevet professionnel option responsable de chantiers forestiers.
Brevet professionnel option agroéquipements.
Brevet professionnel option agroéquipement, conduite et maintenance des matériels.
Brevet professionnel option responsable d'exploitation aquacole maritime-continentale.
Brevet de technicien supérieur agricole.
Brevet de technicien supérieur agroéquipement délivré par le ministère chargé de l'éducation nationale.
Diplôme universitaire de technologie génie biologique, option agronomie.
Diplôme universitaire de technologie de biologie appliquée, option agronomie.
Diplôme national d'œnologue intégrant le module intitulé : fonctionnement, diagnostic et direction de l'exploitation vitivinicole (l'obtention de ce module devra faire l'objet soit d'une mention spéciale sur le diplôme lui-même, soit d'une attestation jointe.)
Diplôme de docteur vétérinaire.
Diplôme national d'œnologue délivré à compter de l'année 2009.
Licence professionnelle agriculture et développement durable en milieu tropical et insulaire.
Licence professionnelle management et gestion des entreprises de la filière cheval.
Licence professionnelle management et développement économique de l'entreprise agricole délivrée par l'institut universitaire de l'Aisne.

Licence professionnelle management de l'entreprise agricole et développement durable des territoires ruraux délivrée par l'institut universitaire Nancy-Brabois.

Licence professionnelle productions animales, conseil en production laitière, qualité et sécurité sanitaire et développement durable des filières délivrée par l'institut universitaire de Lyon.

Licence professionnelle gestion agricole des espaces naturels et ruraux délivrée par SupAgro Montpellier.

Licence professionnelle viticulture raisonnée et certification environnementale délivrée par SupAgro Montpellier.

Licence professionnelle agriculture raisonnée et certification environnementale délivrée par SupAgro Montpellier.

Master production végétale et industrie agroalimentaire, délivré par l'université Picardie Jules-Verne d'Amiens.

Master en viticulture, oenologie, économie, gestion viti-vinicole délivré par SupAgro Montpellier.

Diplômes d'ingénieur délivrés par des écoles ayant changé de dénomination

Les diplômes d'ingénieurs délivrés par des écoles sous leur ancienne ou nouvelle dénomination sont à prendre en compte. Elles sont reprises dans le tableau suivant :

Ancienne dénomination	Nouvelle dénomination
L'institut national agronomique de Paris-Grignon L'École nationale du génie rural des eaux et forêts	L'institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech)
L'École nationale supérieure agronomique de Montpellier	Le Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier SupAgro)
L'Établissement national d'enseignement supérieur agronomique de Dijon L'École nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Dijon L'Institut national de promotion supérieure agricole de Dijon	L'institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon)
L'École nationale supérieure agronomique de Rennes L'institut national supérieur des formations agroalimentaires de Rennes L'École nationale supérieure d'horticulture et d'aménagement du paysage de l'Institut national d'horticulture d'Angers L'École nationale d'ingénieurs des travaux de l'horticulture et du paysage d'Angers	L'institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agrocampus Ouest)
L'École supérieure d'agriculture de Purpan	L'École d'ingénieurs de Purpan
L'institut supérieur agricole de Beauvais	L'institut polytechnique LaSalle Beauvais

Diplômes d'ingénieur délivrés par :

- l'Institut supérieur technique d'outre-mer ;
- l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg ;
- l'École nationale supérieure agronomique de Toulouse ;
- l'École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de Nancy ;
- l'École nationale supérieure d'horticulture de Versailles ;
- l'École nationale supérieure du paysage de Versailles ;

- l'Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux ;
- l'Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Clermont-Ferrand ;
- l'Institut supérieur d'agriculture de Lille ;
- l'Ecole supérieure d'agriculture d'Angers ;
- l'Ecole supérieure d'ingénieurs et de techniciens pour l'agriculture (Rouen) ;
- l'Institut des hautes études de droit rural et d'économie agricole (Levallois-Perret) ;
- l'Institut supérieur d'agriculture de Rhône-Alpes.

Titres et certificats enregistrés au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

- Conseiller en droit rural et économie agricole (niveau II), délivré par l'Institut des hautes études de droit rural et d'économie agricole (IHEDREA).

- Les titres ou certificats enregistrés au RNCP énumérés ci-dessous :

Ancienne dénomination	Nouvelle dénomination	Autorité responsable
Certificat de capacité technique agricole et rurale (CCTAR) Technicien productions agricoles et services associés (CCTAR)	Technicien agricole	Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO)
Technicien forestier (CCTAR)	Technicien des espaces forestiers et naturels	Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO)
Certificat de conduite de cultures sous serre	Responsable conduite de cultures protégées	Centre national de formation THEZA Centre méditerranéen de formation aux métiers du maraîchage (CMFMM)
Maîtrise en élevage	Éleveur	Union nationale rurale d'éducation et de promotion (UNREP)
Certificat d'études supérieures gestionnaire de domaines agricoles, spécialisation « domaines viticoles »	Gestionnaire de domaines agricoles, spécialisation « domaines viticoles » (CES)	École nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux
Certificat de conduite sous serre	Chef de cultures sous serre	Saint-Illan/Florilan

Liste des diplômes, titres et certificats enregistrés au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) reconnus d'un niveau au moins équivalent au brevet d'études professionnelles agricoles (BEPA) et au brevet professionnel agricole (BPA) conférant la capacité professionnelle agricole pour l'application des articles L.331-2(3°), R.331-1, et du 4° de l'article D 343-4 du code rural et de la pêche maritime.

- Diplôme universitaire de gestion et marketing du secteur viti-vinicole délivré par l'Université du vin de Suze La Rousse ;
- Diplôme d'études supérieures techniques d'outre-mer délivré par l'Institut Supérieur Technique d'Outre Mer et visé par le Ministère de l'éducation nationale ;